

AVIS DE CONVOCATION

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD

À Mesdames et Messieurs : Lisette Lapointe, mairesse
 Marjorie Bourbeau, conseillère
 Mathieu Harkins, conseiller
 Jean-Claude Massie, conseiller
 Chantal Valois, conseillère
 Monique Richard, conseillère
 Pierre Roy, conseiller

Avis vous est par les présentes donné, par la mairesse madame Lisette Lapointe, qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard aura lieu à la salle de conférence de l'hôtel de ville, jeudi le 29 mai 2014, à 18 h 45 et qu'il y sera pris en considération les sujets prévus à l'ordre du jour, à savoir :

1. Avis de motion – Règlement d'emprunt au montant de 75 000 \$ pour couvrir les frais d'honoraires professionnels pour la conception préliminaire de la mise à niveau pour l'usine de traitement des eaux usées secteur Village. (Eaux parasitaires)
2. Avis de motion – Règlement d'emprunt au montant de 42 500 \$ pour couvrir les frais d'honoraires professionnels d'analyse des eaux parasitaires réseau sanitaire, selon engagement de la municipalité sur protocole d'entente PIQM #555043 avec MAMROT daté de décembre 2008 pour effectuer la Phase I de la réfection des infrastructures réseau aqueduc et égout au Domaine Saint-Denis.
3. Période de questions.
4. Clôture

CERTIFICAT

Je, soussignée, Martial Fortin, secrétaire-trésorier, résidant à Saint-Adolphe-d'Howard, certifie sous mon serment d'office que la présente convocation a été signifiée à tous les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard le mardi 27 mai 2014 entre 13 h et 16 h 30 ainsi qu'à Madame la mairesse Lisette Lapointe.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 27e jour de mai 2014.

Martial Fortin,
Secrétaire-trésorier